



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali Barthassat, Mme Marie-Agnès DOUGOUD, Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ M. Jordane FONTAINE, M. Olivier FARNER, M. Lory GENOUD, M. René GREPT, M. Didier JACCARD, M. Nicolas HAFNER, M. Martin STAUB
Excusés	
Procès-verbal :	M. Philippe REVILLET, Secrétaire général

M. le président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018**
2. **Présentation du site internet**
3. **Rapport de la commission énergie & bâtiments**
4. **Propositions et questions individuelles**
5. **Communications de l'exécutif**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du site internet

M. le président passe la parole à M. Philippe Revillet

M. Philippe Revillet présente le nouveau site internet qui sera mis en ligne les jours qui suivront la séance du Conseil municipal, une fois certains détails corrigés.

Il passe en revue les différentes pages et onglets qui composent le site internet, souligne que certaines parties du site ont été conservées, notamment ce qui concerne l'histoire de la commune. Il présente certaines caractéristiques techniques liées à son utilisation, certaines nouveautés, notamment le calendrier communal qui répertorie les principaux événements à venir, le planning des cours de la salle de rythmique ou encore, les demandes de location de salles qui se feront désormais directement en ligne et explique son concept.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Il fait un appel aux membres des associations et sociétés communales qui sont présents au sein du Conseil municipal (Apesl, Chorale de la Feuillée, les Boules de Soral) et les invite à faire parvenir au secrétariat des “flyers” ou des photos des différentes manifestations qui seront organisées afin que le site puisse être alimenté régulièrement et qu’il soit dynamique.

Il termine sa présentation en demandant aux membres présents de ne pas hésiter à lui communiquer les éventuelles corrections à apporter et précise qu’il s’agit de la structure de base et que celle-ci évoluera au fil du temps.

3. Rapport de la commission énergie & bâtiments

M. Raoul Florez passe la parole au président de la commission.

M. Jordane Fontaine prend la parole et nous informe qu’un courrier a été adressé à la paroisse afin de trouver un accord chiffré concernant le droit de superficie qui sera conclu lors d’un prochain rendez-vous chez un notaire. A ce jour, la commission est dans l’attente de la réponse de la paroisse.

4. Propositions et questions individuelles

M. le président demande aux membres présents s’ils ont des questions.

Salle communale

Mme Marie-Agnès Dougoud nous informe qu’elle a déposé une demande au nom de l’Apesl pour l’utilisation de la salle communale de Soral pendant l’année scolaire 2018 – 2019, tous les lundis soir de 17h00 à 22h00 pour les cours de Taekwondo. Elle nous informe que la salle de Laconnex qui est utilisée jusqu’à présent pour dispenser ce cours sera utilisée par le secrétariat de la Mairie de Laconnex en raison de la rénovation de leur Mairie.

L’exécutif va réfléchir à cette question, toutefois en cas d’acceptation de cette demande, il sera nécessaire que la mairie se garde le droit de pouvoir utiliser la salle, comme typiquement lors d’éventuelles séances du Conseil municipal durant laquelle le « beamer » devrait être utilisé.

M. Raoul Florez pense qu’entre communes nous devons nous rendre service.

Mme Marie-Agnès Dougoud nous informe que d’autres pistes sont étudiées, notamment avec la salle communale de Sezegnin, toutefois celle-ci serait payante.

M. Raoul Florez informe Mme Marie-Agnès Dougoud qu’une réponse lui parviendra le mercredi 13 juin.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Séance d'information sur les solutions visant à désengorger les petites douanes

M. Didier Jaccard prend la parole en nous informant qu'il a pris connaissance par le biais du Tout-Ménage qui vient d'être envoyé, d'une séance qui se tiendra le 12 juin à Valleiry qui concerne les solutions visant à désengorger les petites douanes. Il se demande de quelle façon aborder cette séance, si elle doit être volontaire ou souhaitée et souligne le fait qu'il a été un peu surpris de l'envoi de ce tout-ménage.

M. Raoul Florez répond que la commune a reçu un mail d'information concernant cette séance et qu'il a été décidé d'envoyer ce Tout-Ménage afin d'en informer la population. Il rajoute que ceci rentre dans le cadre de la lettre d'intention et que le but de cette séance est d'expliquer les mesures visant à réduire le trafic, les parkings relais, la ligne de bus, qu'il s'agit d'informations et déjà probablement d'incitations à réfléchir en ce qui concerne toutes ces mesures.

M. Nicolas Hafner demande s'il y aura un petit compte rendu.

L'exécutif lui répond par l'affirmative.

M. le président l'informe qu'il y aura un reportage sur la TSR et qu'un journaliste l'a déjà contacté.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande si toutes les communes environnantes ont été conviées.

M. Gérard Fontaine lui répond que beaucoup de monde a été averti, notamment le groupement transfrontalier.

M. Didier Jaccard estime que par rapport au travail qui a été fait, ceci est dommageable. Il rappelle qu'un des plans d'action était de communiquer une information aux soraliens. Il pense que nous avons raté l'occasion d'anticiper une information à la population qui a été reportée à l'automne pour différentes raisons, mais qu'en du côté français ils ont été très réactifs en agissant avant l'été.

M. le président estime que du côté français, cette information intervient à ce moment afin de permettre aux usagers de s'organiser.

M. Didier Jaccard se pose la question de la pertinence du Tout-Ménage.

Mme Anne Jaggi lui demande si la commune n'aurait pas dû l'envoyer.

M. Didier Jaccard lui répond qu'il n'a pas dit cela, mais qu'il se pose la question de la pertinence de ce Tout-Ménage étant donné que cette séance est destinée

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

particulièrement aux français, en acceptant le fait que notre exécutif se doive de se rendre à cette séance étant signataire de la lettre d'intention.

M. Olivier Farner estime qu'il s'agit d'une ouverture de la commune de donner la chance aux soraliens de participer à cette séance.

Mme Anne Jaggi pense que si la population de Soral n'avait pas été informée, cela aurait pu nous être reproché. Elle souligne que les français sont très actifs, car ils tiennent absolument à ce que la douane de Soral ne soit pas fermée.

M. Gérard Fontaine informe les membres présents qu'un Tout-Ménage sera envoyé, celui-ci concernera le covoiturage ainsi que les travaux qui débuteront cet été concernant le chemin de l'Ancien-Château.

Arbres et ronces route du Creux-de-Boisset

M. Nicolas Hafner demande s'il est envisagé de couper les ronces et les branches de l'arbre qui se situe sur la parcelle le long de la route du Creux-de-Boisset près de l'EMS.

M. Gérard Fontaine lui répond que ceci est en cours d'être résolu.

Dégâts à la cuisine

M. Jordane Fontaine demande où nous en sommes concernant les dégâts qui ont été faits dans la cuisine lors de la soirée du « Sanglier ».

M. Gérard Fontaine lui répond que le responsable de l'amicale des pompiers s'est occupé du nettoyage.

M. Philippe Revillet informe les membres présents que les factures de réparation et de remplacement de l'extincteur ont été adressées directement à l'intéressé, sans que cela passe par la comptabilité communale.

Boules de Soral

M. Lory Genoud nous informe que le nouveau terrain de pétanque est fonctionnel.

Panneau d'affichage et votations

M. Olivier Farner demande s'il serait possible de refaire le plan de Soral qui se situe dans le panneau d'affichage, car celui-ci est complètement désuet. Il demande également s'il y a un budget pour le repas lors des votations, car en tant que nouveau responsable du local de vote, certaines personnes lui ont posé la question et qu'il a été incapable de répondre.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

M. le président lui répond que le président du local de vote est censé lui communiquer cette information, mais qu'effectivement il y a un budget sans qu'il connaisse le montant exact.

5. Communications de l'exécutif

Places de parking église

Mme Anne Jaggi informe que les places de parking près de l'église sont peintes.

Mme Marie-Agnès Dougoud lui répond en précisant qu'elles sont cependant très étroites.

Mme Anne Jaggi informe que par souci d'équité, un montant locatif serait éventuellement introduit, étant donné que les autres locataires de la commune paient également leur place de parking.

M. Gérard Fontaine prend la parole et estime qu'un montant doit être facturé d'autant plus que les locataires ont 2 places à disposition.

Mme Marie-Agnès Dougoud n'entend pas se prononcer à ce sujet étant donné qu'elle est directement concernée, toutefois, elle demande ce qui sera fait lorsqu'une voiture autre que celle du locataire sera sur ces places.

M. Gérard Fontaine répond qu'il y aura des contraventions.

Mme Anne Jaggi estime que ce genre de problème ne devrait pas durer en raison des dénonciations.

M. le président rappelle que le but de la démarche est d'éliminer les véhicules qui n'ont rien à faire dans la place de l'église.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande si des places ont été attribuées pour le logement de la paroisse.

M. Gérard Fontaine répond qu'ils en ont déjà deux places derrière l'église et une place devant la cure.

M. Didier Jaccard est d'accord sur le principe d'équité et sur le fait que la place soit payante, toutefois, avec une clause dérogatoire qui ne contraint pas le locataire à prendre une place qu'il ne voudrait pas.

Mme Marie-Agnès Dougoud pense qu'il faut que la mention « privé » soit indiquée sur la place de parking, afin que le locataire ait l'assurance que sa place ne soit pas prise.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

M. le président informe les membres présents que notre régie sera consultée afin d'avoir son conseil sur le tarif à adopter et précise que le but de cette information était d'avoir un avis général du Conseil municipal sur cette question.

La séance est levée à 19H55.